

## QUELLES PRECAUTIONS PRENDRE CONTRE LE COVID-19

### POUR LES LIVRAISONS DE VINS ?

#### QUELS SONT LES RISQUES DE TRANSMISSION DU COVID-19 ?

##### **Quand vous êtes touché par un postillon ou une gouttelette contaminée :**

Sécrétions projetées lors d'éternuements ou de la toux, en cas de contact étroit : même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre en l'absence de mesures de protection. Rappelez-vous que vous pouvez aussi être porteur du virus et le transmettre.

##### **Quand vous portez vos mains ou un objet contaminé au visage :**

Un risque important de transmission est le contact des mains non lavées. Sur les surfaces contaminées (objets, cartons, poignées...), le virus peut survivre quelques heures. Quand vous mangez, buvez, fumez ou vapotez, si vous avez les mains sales ou que vous partagez les aliments, les bouteilles ou verres avec d'autres, il existe un risque important lors du contact de la main avec la bouche.

## 1- Préparation

- Préparez un kit « sanitaire » : réserve d'eau et savon, serviettes à usage unique ou gel hydro-alcoolique, lingettes, sacs poubelle, papier toilette, ...
- Vérifiez la présence des documents obligatoires :
  - Attestation dérogatoire de déplacement professionnel pour le chef d'exploitation ou justificatif de déplacement professionnel pour les salariés
  - Justificatif de votre activité professionnelle (fiche INSEE ou extrait KBIS)
  - Carte d'identité de la personne qui livre
  - Les bons de livraison / factures à l'aller et au retour
- Organisez la tournée et identifiez les lieux où vous pourrez vous arrêter faire une pause. Préparez et emportez vos propres repas.
- Renseignez-vous sur les modalités de livraison afin de pouvoir poser les cartons en respectant la distance entre vous et le client (modalités de livraison à indiquer sur la facture ex : devant porte du garage au n° xx de la rue xxx à xx)
- Prévoyez un SMS ou e-mail avertissant l'heure de livraison, les consignes de sécurité à respecter par le client (distance) et les modalités de dépose des cartons.

## 2- Livraison

- Chargez en dernier dans le véhicule ce qui sera livré en premier pour limiter les manipulations
- Respectez les distances de sécurité entre plusieurs livreurs lors de vos pauses par exemple
- Assurez la livraison si possible seul dans le véhicule
- Évitez tout contact physique direct ou indirect avec le client.
  - Pas de signature de document. Vous laissez l'exemplaire du client avec les cartons.  
S'il est d'accord, remplacez par exemple la signature par une photo du client avec le colis
  - Privilégiez les paiements par virement.
- Après dépôt des cartons, ne vous touchez pas le visage avant de vous être lavé les mains à minima après chaque livraison, avec de l'eau et du savon, des lingettes ou du gel hydro-alcoolique. Jetez les déchets dans un sac poubelle dans la cabine et nettoyez le matériel (sac, diable, équipements d'aide à la manutention) particulièrement les zones en contact avec les mains.

## 3- Retour

- Evacuez les déchets au retour,
- Nettoyez les clés, intérieur du camion et matériel pour le chargement/ déchargement
- Réapprovisionnez le kit « sanitaires »
- Rappelez vos clients pour être sûr que tout s'est bien passé
- Partagez votre expérience auprès des organismes pour permettre une adaptation des procédures

L'ensemble de ces consignes s'ajoute à celle en vigueur en cas de livraison (avoir un véhicule en bon état, avoir son permis de conduire et les papiers du véhicule, respecter le code de la route, etc.....)

Fiche établie à partir de la fiche métier : « chauffeur-livreur : quelles précautions prendre contre le Covid-19 ? » et les consignes de la sous-préfecture du Rhône – 11 avril 2020